



Rapport de gestion 2022

EthiasCo srl

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers actionnaires,

L'année 2022 aura été marquée par le début de la guerre en Ukraine, touchant de très près les intérêts géopolitiques de l'Europe et du monde.

A côté du désarroi et de la désolation qu'apporte cette guerre à la population ukrainienne, les marchés financiers ont également été fortement impactés et le monde, se remettant à peine des conséquences de la crise sanitaire, a été plongé dans nouvelle une crise économique.

Cette crise a été alimentée par une inflation galopante, comme nous n'en avons plus connue depuis des décennies et qui a fait exploser les prix des matières premières et provoqué une crise énergétique sans pareil.

Les taux d'intérêts ont également fortement monté ce qui a négativement impacté les bourses et les marchés obligataires.

EthiasCo a heureusement pu naviguer de façon stable dans ces flots turbulents et a pu renforcer ses intérêts économiques dans les différents secteurs de l'énergie et acquérir de nouvelles participations.

Dans ce contexte troublé, **Ethias SA**, notre principale participation, a plus que jamais pris ses responsabilités, faisant à nouveau preuve d'un engagement sociétal majeur en 2022.

Prolongation des mesures Covid, mobilisation exemplaire des gestionnaires pour venir rapidement en aide aux 15.000 assurés touchés par les tempêtes de février, attribution d'une dotation des Ethias Youth solidarity awards aux 18 CPAS gagnants, campagne de soutien au pouvoir d'achat, récolte de fonds pour les enfants les plus démunis avec de Warmste week et Pelicano ou plus récemment pour les victimes des tremblements de terre en Turquie et en Syrie ne sont que quelques exemples des nombreuses initiatives mises en place.

L'assureur a également déployé sa nouvelle stratégie ESG, visant à renforcer et accélérer une démarche RSE déjà bien ancrée. Au-delà d'une solide gouvernance, 2022 a vu se matérialiser plusieurs avancées concrètes :

- Fermeture des sièges de Liège et Hasselt les lundis, électrification progressive de la flotte de véhicules, deux mesures importantes dans la voie de la décarbonation
- Création de l'Ethias Impact Fund, un fonds géré par la Fondation Roi Baudouin qui activera le volet social de la stratégie ESG d'Ethias
- Signature des UNPSI, principes pour une assurance durable des Nations unies et adhésion à l'initiative SBTi.
- Création du Regen'Movement visant, avec l'ensemble du personnel, à encourager l'économie régénérative.
- Matérialisation d'une série de partenariats financiers, que ce soit dans le domaine immobilier au profit d'un habitat plus durable (Vicinity affordable housing fund, Revive, Fonds Ecureuil II,..) ou dans le domaine de l'infrastructure et transition énergétique (Fluxys, I4B et Epico) ou par la création d'Ethias Ventures qui permet de soutenir des sociétés 'start-up' dans des produits et services innovants.

Sur le plan financier Ethias a également pu garder le cap dans ce contexte particulièrement perturbé.



Après avoir connu pour **Ethias Services** une année 2021 consacrée au développement de nouveaux services au profit des clients, 2022 a été l'année de la commercialisation qui s'est vue couronnée par des objectifs commerciaux atteints à quasi 90% et le respect du P&L.

Concrètement, ce fut :

- Les réponses aux premiers marchés publics (plan de prévention inondation et expertise pour le compte de la SOGEPa, Audit Cyber pour IMIO, Audit incendie et plan d'évacuation pour diverses communes, CPAS ou encore l'état fédéral).
- Développement de la Marketplace (<https://solutions.ethias.be>) sur laquelle il est maintenant possible d'effectuer des devis en ligne et de s'inscrire aux formations qui composent le programme.
- Les premiers services d'aide à la personne (transport de malade, de blessé, aide-ménagère, soutien psychologique) dont peuvent bénéficier les victimes de sinistres.
- Les premières E-News par lesquelles les nouveaux services disponibles sont présentés aux clients ainsi que des journées à thèmes sur les plans d'évacuation et la qualité de l'air des bâtiments.
- La création d'Urban Data, un service d'aide à la prise de décision dans lequel les datas sont mises au service des communes afin de les guider dans leurs prises de décision.
- Enfin, l'intégration de critères ESG dans la création des services.

Ethias Services s'est efforcée de devenir un incontournable pour les clients.

Vlaamse Energie Holding (VEH) a maintenu sa dynamique d'investissement en analysant diverses opportunités et en continuant à développer son portefeuille d'investissement. L'investissement dans Imec.X pand II, l'extension des investissements de 7C-Solarparken, la prise de participation dans Aspiravi Energy, Trading & Teamwise, la souscription d'une obligation dans Belgian Eco Energy (BEE), le prêt convertible à Talenco et le prêt d'actionnaire à Publi-T, ont contribué au développement de la société. VEH a également vendu les actions Elia qu'elle détenait en direct en réalisant une plus-value importante. Le prêt d'actionnaire accordé à Publi-T a permis à cette dernière de participer à l'augmentation de capital d'Elia, dans l'attente d'une augmentation de capital de Publi-T qui est programmée pour 2023. VEH a également continué à diversifier ses investissements dans les secteurs de l'eau, de l'économie circulaire et de l'environnement en y investissant les liquidités excédentaires tout en respectant les normes ESG. Les réflexions et actions stratégiques se poursuivent dans la plupart des structures vu les défis énormes au niveau de la transition énergétique.

Socofe a déployé avec force ses activités en 2022 en prenant une participation de 30 % dans Green for power (G4P), spécialisé dans le photovoltaïque et la constitution de Estor-Lux II également dans le photovoltaïque. Un prêt d'actionnaire a également été accordé à Publi-T, permettant à cette dernière de participer à l'augmentation de capital d'Elia dans l'attente d'une augmentation de capital de Publi-T programmée en 2023.

D'autres analyses d'investissements dans les différents secteurs de l'énergie sont en cours en gardant à l'esprit le caractère stratégique de Socofe qui se veut être l'outil des pouvoirs locaux wallons dans la transition environnementale.

Green4You (G4Y) : La société constituée fin 2021 ensemble avec Luminus et Ethias SA s'est déployée opérationnellement et gère déjà une petite dizaine d'installations photovoltaïques.

EthiasCo, qui est devenue une pure société de participations à la fin de l'année 2017, détenait à fin 2021 cinq participations : Ethias SA (5%), Ethias Services (0,1%), G4Y (48,99 %), Vlaamse Energie Holding (13,34%) et Socofe (4.05%).

En juin 2022 l'Assemblée Générale a approuvé une modification de la structure d'EthiasCo en SRL suite aux nouvelles dispositions du Code des Sociétés, ce qui en fait aujourd'hui une véritable holding financière.

Tout au long de 2022 les nombreux efforts déployés ont permis de renforcer les engagements financiers dans différentes nouvelles structures qui devraient à terme contribuer au développement et aux résultats de la société. EthiasCo a ainsi effectué les investissements suivants : une participation acquise dans le fonds Ecureuil II dans le secteur immobilier sociétal (1M €), un prêt accordé à Green for Power (G4P) dans le photovoltaïque (2,2 M €), une prise de participation dans Epico II-Wind (Storm) dans l'éolien (2,5M €), un engagement de participation dans l'actionariat de Fluxys (5,3 M €) avec un consortium belge, un engagement dans Epico II (5 M €) et

Investment4Belgium (I4B) (5M €) afin de promouvoir le développement de l'économie belge dans des projets sociétaux tels que la transition énergétique, l'infrastructure et les technologies nouvelles.

D'autre part les dividendes des participations existantes ont permis de réaliser des résultats en légère croissance, ce qui dans le contexte économique actuel est appréciable.

Face à ce contexte somme toute favorable, le CA est en mesure de proposer à l'AG de distribuer un dividende aux actionnaires d'EthiasCo.

Etant donné que la société est maintenant financièrement suffisamment solide, le but sera d'appliquer une politique de dividende consistant à distribuer un dividende annuel en fonction des résultats obtenus et investissements à réaliser et ceci en conformité avec les obligations prévues dans le code des sociétés et associations.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre bilan et compte de résultats dans les pages qui suivent et vous en souhaitons une bonne lecture.

Nous tenons enfin, personnellement et au nom de notre Conseil d'Administration, à remercier tous nos membres pour leur intérêt, leur soutien et leur confiance en EthiasCo.

Avec nos meilleures salutations



Olivier HENIN
Président du Conseil d'administration



Benoit VERWILGHEN
Directeur Général

RAPPORT DE GESTION

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société en 2022.

Celle-ci a pour objet :

- la détention de participations, de manière directe ou indirecte, dans Ethias SA ;
- la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés et entreprises ;
- la participation à la création et au développement d'entreprises industrielles, commerciales, financières ou immobilières et l'assistance de ces entreprises que ce soit par des prêts, des avances, des garanties ou de tout autre manière ;
- l'exercice de toutes missions d'administration et de mandats ou fonctions se rapportant directement et indirectement à son objet social ;
- toute activité de gestion, d'administration, de direction et d'organisation de toutes sociétés ;
- L'activité de conseil en matière financière, technique, informatique, marketing, commerciale et administrative, au sens large, l'assistance et la fourniture de services, directement ou indirectement, dans le domaine administratif, informatique et financier, dans les ventes, la production ou la gestion en général ;
- la promotion, la location, l'achat, la vente, l'échange, l'exploitation, la gestion, la mise en valeur, le lotissement, la transformation de tous immeubles ou partie divisée ou indivise d'immeubles généralement quelconques, pour son propre compte, à l'exception des activités réglementées par l'Arrêté Royal du six septembre mil neuf cent nonante-trois protégeant le titre professionnel et l'exercice de la profession d'agent immobilier.

Elle peut accomplir toute opération généralement quelconque, commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

En 2022, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises.

Dans le contexte particulier de la guerre en Ukraine, de la crise économique et des impacts sur les marchés financiers et plus particulièrement les marchés énergétiques, Le conseil d'administration n'anticipe à ce stade pas d'effets importants sur la rentabilité ni sur la liquidité future de la société, en dehors des effets maîtrisés à ce jour sur les activités d'Ethias sa et la rentabilité de ses investissements.

Nos participations résistent bien à la récession et crise actuelle et sont en plus bien positionnées pour une bonne performance lors de la relance économique

Enfin, attentif à l'entrée en vigueur du Code des Sociétés et Associations le 1er janvier 2020, l'assemblée générale a approuvé l'adaptation des statuts à la nouvelle réglementation en adoptant comme forme juridique celle de la SRL.



Faits marquants de l'année 2022

Pour notre participation principale Ethias SA :

Mars 2022 : Ethias est élue Best Brand 2022

Avril 2022 : Ethias remporte 3 trophées Decavi pour ses produits Accidents du travail, Assurance locataire et Assurance RC Vie privée

Mai 2022 : Ethias SA distribue 105M€ de dividendes à ses actionnaires, dont 5,2 M€ à Ethias Co

Mai 2022 : Ethias signe un protocole d'accord avec la Communauté germanophone et Proximus afin de déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la Communauté Germanophone

Juin 2022 : l'agence de notation Fitch annonce le maintien du rating A (outlook positive) d'Ethias.

Septembre 2022 : Ethias et Helexia Belgique unissent leurs forces pour apporter un soutien stratégique aux organisations et structures locales pour réaliser leur transition énergétique.

Octobre 2022 : Ethias lance Urban Data, un outil destiné à aider les villes et les communes dans leurs prises de décision de prévention des risques afin de sécuriser les espaces publics les plus sensibles dans leurs zones

Octobre 2022 : Ethias constitue l'Ethias Impact Fund, fonds géré par la Fondation Roi Baudouin et qui sera l'outil de mise en œuvre du volet social de sa stratégie Sustainability.

Novembre 2022 : Ethias crée une nouvelle filiale Ethias Ventures, un fonds d'investissement dans les start-ups qui développement des produits et des services innovants

Décembre 2022 : Ethias rejoint l'initiative SBTi Net-Zero (*Science Base Targets Initiative*) qui vise à déposer et faire valider par un organe indépendant un plan contenant les objectifs de décarbonation intermédiaire en vue d'atteindre la neutralité carbone

Décembre 2022 : Ethias obtient la certification Top Employer 2023

Concernant le secteur de l'énergie et infrastructure :

Création d'**Estor-Lux II** dont Socofé détient 15 % dans le secteur de batteries de stockage d'énergie.

Prise de participation de Socofé de 30 % dans **Green4Power** dans le secteur photovoltaïque.

Déploiement opérationnel de **Green4You** dans 9 installations photovoltaïques.

Prise de participation de VEH dans **Aspiravi Energy, Trading & Teamwise**.

Attribution de différents prêts par EthiasCo, Socofé et VEH dans le secteur de l'énergie (**Publi-T, BEE, Perpetuum-G4P**).

Acquisition d'une participation par EthiasCO dans **Epico II Wind**.

Divers dossiers d'investissement ont été approuvés par le Conseil d'Administration et sont en phase finale d'exécution (**Fluxys, Epico II, I4B**).

1. Analyse des Bilan et Compte de résultats au 31 décembre 2022

1.1 Compte de résultats

Le résultat d'exploitation (-690.863 €) est principalement composé des services et biens divers et de diverses taxes.

Le résultat financier (+9.238.409 €) est principalement composé des dividendes perçus (9.276.304 €) et d'autres charges financières.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 8.542.935 € et est relativement stable par rapport à 2021 (8.492.296 €).

Le bénéfice à affecter s'élève à 35.588.758 €. Il sera proposé, à l'assemblée générale, l'affectation suivante :

Bénéfice à affecter :	35.588.758
Bénéfice de l'exercice à affecter :	8.542.935
Résultat reporté de l'exercice précédent :	27.045.823
Rémunération du capital :	-3.022.240
Bénéfice à reporter :	32.566.518

1.2 Bilan

Le pied de bilan s'établit à 227.250.493 € et se compose principalement des éléments décrits ci-dessous :

Actif

Sous la rubrique Immobilisations financières sont inscrites les parts dans Green4You (48,99%), dans V.E.H. (13,34%), dans Epico II Wind (11,36%), dans Hamsterhuren II (5,42%), dans Ethias SA (5%), dans Socofe (4,05%) et dans Ethias Services (0,10%).

Les actifs circulants se composent de créances à plus d'un an (2.143.590), de créances à un an au plus (4.080.395 €), de placements de trésorerie (16.180.151 €) et de valeurs disponibles (5.062.834 €).

Passif

Le passif est composé principalement des fonds propres et du dividende de l'exercice.

Le capital au 31 décembre 2022 est de 100.000.110 €. L'apport indisponible s'élève à 90.000.000 € et l'apport disponible s'élève à 10.000.110 €.

Les réserves statutairement indisponibles s'élèvent à 10.000.011 €.

Sur base de l'affectation du résultat proposée à l'assemblée générale du 08 juin 2023, le bénéfice à reporter s'établit à 32.566.518 € et le dividende de l'exercice est de 3.022.240 €.

2. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Le 21 février 2023, l'engagement d'investissement dans Fluxys a été concrétisé par une prise de participation effective de 5,3 M € par EthiasCo dans un investissement global important par un consortium Belge.

Le 22 février 2023, l'engagement d'investissement dans Epico II a été concrétisé par la signature de l'engagement pour un montant de 5 M €.

3. Indications sur les circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Néant.

4. Recherche et développement

Néant.

5. Succursales

La société ne détient aucune succursale.

6. Justification des règles comptables de continuité

Non applicable.

7. Intérêts opposés des Administrateurs (article 5:76 du Code des Sociétés et des Associations)

Lorsque le conseil d'administration est appelé à prendre une décision ou à se prononcer sur une opération relevant de sa compétence à propos de laquelle un administrateur a un intérêt direct ou indirect de nature patrimoniale qui est opposé à l'intérêt de la société, cet administrateur doit en informer les autres administrateurs avant que le conseil d'administration ne prenne une décision. Sa déclaration et ses explications sur la nature de cet intérêt opposé doivent figurer dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui doit prendre cette décision.

Lors de sa réunion du 16 septembre 2022, le conseil d'administration s'est prononcé sur la désignation de P. Dewael en qualité de membre du comité d'audit d'EthiasCo.

P. Dewael s'est abstenu de prendre part à la délibération et au vote du conseil d'administration, étant constaté qu'il avait, au sens de l'article 5:76 du Code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit sa désignation en qualité de membre du comité d'audit d'EthiasCo.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« (...) Le président rappelle que l'assemblée générale d'EthiasCo du 9 juin 2022 a pris acte de la démission de M. Oswald Adriaensen de son mandat d'administrateur et a désigné en cette qualité M. Patrick Dewael, représentant de la Ville de Tongres pour poursuivre son mandat.

M. Adriaensen étant également membre du comité d'audit, il convient de procéder aujourd'hui à son remplacement en cette qualité également. Il est donc proposé de désigner M. Patrick Dewael comme membre du comité d'audit.

Le conseil d'administration marque accord sur cette proposition.

Pour répondre au prescrit de l'article 5 :77 du Code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate que la décision de désignation de P. Dewael en qualité de membre du comité d'audit a une incidence patrimoniale non significative pour la société. Le conseil d'administration justifie la décision prise par la nécessité de remplacer le membre démissionnaire du comité d'audit. (...) ».

Les administrateurs signalent qu'aucune autre décision n'a été prise ni aucune opération décidée qui tomberait dans le champ d'application de l'article 5:76 du Code des sociétés et des associations.

8. Gouvernance¹

La Direction générale

Nom	Fonction
Benoit Verwilghen	Directeur général

Le Conseil d'administration

Nom	Fonction
Olivier Henin	Président
Oswald Adriaensen	Administrateur indépendant (jusqu'au 9/06/2022)
Willy Demeyer	Administrateur
Patrick Dewael	Administrateur (à partir du 9/06/2022)
Martine Durez	Administratrice
Katrin Jadin	Administratrice (jusqu'au 23/09/2022)
Marie-Dominique Simonet	Administratrice
Paul Teerlinck	Administrateur
Karl Van Borm	Administrateur
Walter Van Pottelberge	Administrateur indépendant
Alexander Vercamer	Administrateur

Le Comité d'audit

Nom	Fonction
Walter Van Pottelberge	Président
Oswald Adriaensen	Membre (jusqu'au 9/06/2022)
Patrick Dewael	Membre (à partir du 16/09/2022)
Martine Durez	Membre
Marie-Dominique Simonet	Membre
Alexander Vercamer	Membre

¹ Situation au 31 décembre 2022

Le Client Board

Nom	Fonction
Olivier Henin	Président
Julie Asselman	Membre (à partir du 01/12/2022)
Gaëtan Bangisa	Membre
Dirk Claes	Membre
Fabian Culot	Membre
Dirk De fauw	Membre
Patrick Dewael	Membre (jusqu'au 9/06/2022)
Christos Doulkeridis	Membre
Hervé Doyen	Membre
Greet Geypen	Membre
Luc Gillard	Membre
Leentje Grillaert	Membre
Koen Kennis	Membre
Anita Meerten	Membre
Rita Moors	Membre
Claudia Niessen	Membre
Véronique Petit-Lambin	Membre (jusqu'au 9/06/2022)
Benoît Piedboeuf	Membre
Walter Roggeman	Membre
Patrick Roose	Membre
Vincent Scourneau	Membre
Caroline Tichon	Membre

9. Rémunérations des Administrateurs

Nom de l'administrateur	Fonction dans EthiasCo	Rémunération EthiasCo (jetons)	Rémunération EthiasCo (fixe)	Nbre de réunions EthiasCo (Conseil d'administration, Comité d'audit, Assemblée générale, Client Board)
Henin Olivier	Président du Conseil d'administration	3.571,92	22.500,00	11 / 11
Adriaensen Oswald	Administrateur non exécutif, membre du Comité d'audit (jusqu'au 9/06/2022)	1.623,60	4.423,08	5 / 9
Demeyer Willy	Administrateur non exécutif	2.273,04	10.000,00	7 / 11
Dewael Patrick	Administrateur non exécutif (à partir du 9/06/2022), membre du Comité d'audit (à partir du 16/09/2022)	974,16	5.000,00	3 / 5
Durez Martine	Administratrice non exécutive, membre du Comité d'audit	4.546,08	10.000,00	14 / 15
Jadin Katrin	Administratrice non exécutive (jusqu'au 25/09/2022)	2.922,48	7.309,78	9 / 9
Simonet Marie-Dominique	Administratrice non exécutive, membre du Comité d'audit	324,72	2.500,00	11 / 15
Teerlinck Paul	Administrateur non exécutif	3.247,20	10.000,00	10 / 11
Van Borm Karl (*)	Administrateur non exécutif	2.597,76	10.000,00	8 / 11
Van Pottelberge Walter	Administrateur non exécutif, Président du Comité d'Audit	4.546,08	17.500,00	14 / 15
Vercamer Alexander	Administrateur non exécutif, membre du Comité d'audit	4.546,08	10.000,00	14 / 15

(*) : Versé à la Ville d'Anvers.

10. Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du comité d'audit d'EthiasCo

Le comité d'audit est composé de cinq administrateurs non exécutifs, dont un administrateur indépendant. Afin de renforcer l'efficacité de ce comité, participent également aux réunions, sans en être membres, le président et le vice-président du comité de direction d'Ethias SA, le cas échéant le commissaire agréé, ainsi que le directeur général d'EthiasCo.

Le comité d'audit est présidé par Monsieur Van Pottelberge et est composé de Mesdames Durez et Simonet, et Messieurs Dewael et Vercamer.

M. Van Pottelberge dispose d'un master en physique, d'un master en science actuarielle et d'un diplôme en corporate governance. Son expérience est grande tant dans les entreprises du secteur financier que dans la gestion de sociétés. Il a été administrateur de Capricorn Partners jusqu'au mois de mai 2020. Il a par ailleurs été administrateur d'Argenta Banque, d'Argenta Assurances, d'Argenta groupe, de Nipponkoa Europe London, d'Unibreda, de Justitia et de Vanbreda risk & benefits. Il répond aux critères d'indépendance fixés par le paragraphe 3.5. du Code belge de gouvernance d'entreprise.

M. Dewael est licencié en droit et en notariat. Il a exercé la profession d'avocat (1977-1985). Homme politique, il a été successivement vice-président du PVV (futur VLD), secrétaire général du PVV, conseiller communal à Tongres, ministre de la culture à la Communauté flamande, député fédéral de l'arrondissement de Tongres-Maaseik, président du groupe VLD à la Chambre, ministre-président du gouvernement flamand, bourgmestre de Tongres, conseiller communal à Tongres, député fédéral de l'arrondissement du Limbourg, ministre de l'Intérieur et vice-premier ministre au sein du gouvernement fédéral et président de la Chambre des représentants.

Mme Durez est ingénieur commercial et Docteur en sciences économiques appliquées. Professeur à l'université de Mons-Hainaut pendant de nombreuses années, elle était responsable de la chaire de « Gestion Financière ». Elle a par ailleurs acquis une riche expérience dans le secteur financier : régente à la BNB, membre du conseil de surveillance de la CBFA, administratrice de Belfius et CFO puis présidente du conseil d'administration de Bpost. Elle a également été membre de différents conseils d'administration et présidente du comité d'audit du Forem pendant 10 ans. Elle est actuellement administratrice de Proximus et de la SNCB.

Mme Simonet est licenciée en droit. Elle est adhérente du Mouvement Les Engagés et a été conseillère communale à Esneux, députée du Parlement wallon, députée du Parlement de la Communauté française et du Parlement fédéral. Elle a tout d'abord été avocate au barreau de Liège (1983-1989). Elle est entrée au ministère des Finances en 1989, avant de prendre la direction du Port autonome de Liège pour lequel elle fut d'abord juriste (1990), ensuite directrice du Service économique (1993) et enfin directrice générale. Elle a été ministre de la Recherche, des Technologies nouvelles et des Relations extérieures au Gouvernement wallon ainsi que Vice-présidente du gouvernement de la Communauté française chargée de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des relations internationales de 2004 à 2009 et ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale de la Communauté française de Belgique de 2009 à 2013. Par ailleurs, elle a été présidente du comité de direction et présidente du conseil d'administration de Liège Airport SA ainsi que présidente du conseil d'administration de Liège Airport Business Park SA de 2016 à 2017.

M. Vercamer a suivi une formation d'assistant social - orientation politique sociale et gestion professionnelle d'entreprise (UAMS). Il a travaillé au service juridique de la CSC en tant que mandataire du Tribunal du travail et de la Cour du travail et en tant que maître de conférences auprès de la Haute Ecole Sociale KVMW à Gand. Il entre au conseil provincial de Flandre orientale en 1981, devient député en 1985 jusqu'au 3 décembre 2018 et a été premier député en charge notamment de la communication, des finances, de la politique intercommunale, de l'agriculture et de la ruralité. Il disposait par ailleurs de mandats notamment au sein d'Adinfo, d'Artexis, de Logins et de CEVI. Par ailleurs, il a été vice-président du conseil d'administration de l'UGent et membre du comité de direction de l'UZ Gent. Il est actuellement membre du conseil d'administration de la caisse de retraite UZ-UGent OFP, président du conseil d'administration du KMLP-De Floraliën et membre du pouvoir organisateur des écoles catholiques Destelbergen-Heusden et des Kunsthumaniora et Kunstacademie St-Lucas de Gand.